



LA COMPAGNIE MELOCHE inc.

COMMUNIQUÉ
Sous embargo jusqu'au 4 juin 2008

Journée portes ouvertes à la carrière Meloche

Coteau-du-Lac, le 4 juin 2008 – Le samedi 31 mai dernier, la Compagnie Meloche inc. a ouvert les portes de sa carrière de Coteau-du-Lac à la population de Coteau-du-Lac et des Coteaux, ainsi qu'à ses employés. Plus de 250 participants ont répondu à l'appel. Lors de l'événement, les visiteurs ont eu la chance d'explorer le site et d'assister à des présentations sur l'exploitation de la carrière, animées par des employés et des experts invités.

La Compagnie Meloche inc. a également présenté son projet visant l'expansion de ses terrains actuels. À la suite de ces présentations, les participants ont pu prendre part à une visite guidée de la carrière en autobus. Cette initiative a permis aux citoyens des municipalités de Coteau-du-Lac et des Coteaux de se familiariser avec l'entreprise, ses opérations ainsi que son projet de développement.

La firme de consultation en environnement Ressources Environnement inc. a été mandatée par la Compagnie Meloche inc. pour s'assurer que le projet d'agrandissement soit conforme aux exigences du Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs et qu'il tienne compte des préoccupations formulées par les autorités de la MRC. Lors de la présentation, M. Gervais Simard, responsable du projet chez Ressources Environnement inc., a expliqué le cadre légal et réglementaire mis en place par le gouvernement pour entourer et baliser un tel projet.

« Toute demande de certificat d'autorisation doit s'appuyer sur un document émanant de la municipalité et attestant de la conformité du projet aux dispositions de la réglementation municipale en vigueur. La modification réglementaire municipale doit quant à elle être conforme aux dispositions prévues au schéma d'aménagement de la MRC. » a expliqué M. Simard.

M. Simard a également expliqué que l'entreprise devra nécessairement se conformer au cadre réglementaire qui prévaut en ce qui concerne la réhabilitation du terrain, et que les décisions finales, à l'intérieur de ce cadre, pourront être prises en accord avec les objectifs de développement du milieu, si elle agrandit la carrière. Il a aussi donné un aperçu des résultats des diverses études réalisées. « Les résultats des études ont démontré que le site actuel est exploité dans le respect de tous les règlements environnementaux applicables et que l'agrandissement projeté sera conforme aux normes en vigueur sans avoir d'impact additionnel sur le milieu. De plus, à certains égards, comme c'est le cas notamment pour les

ondes sismiques, les critères retenus dans l'élaboration du projet vont au-delà du cadre réglementaire en vigueur actuellement.», a conclu M. Simard.

M. Denis Coté, directeur qualité de la Compagnie Meloche depuis 30 ans, a tracé les grandes lignes d'exploitation d'une carrière. Il a rappelé aux citoyens qu'au fil des ans, la compagnie a appliqué toutes les mesures possibles pour réduire les impacts de l'exploitation.

« Suite à de récentes modifications à certaines composantes de notre système de manutention, nous constatons une diminution intéressante des émanations de poussières et du bruit. De plus, ces modifications réduisent l'utilisation de certains équipements responsables d'émissions de gaz à effet de serre », a dit M. Coté. « Le projet n'entraînera aucune intensification de la production, des sautages ou du volume de camionnage. », a-t-il ajouté en réponse à quelques interrogations des citoyens concernant le projet de développement.

Des engagements fermes

M. Michel Meloche a souligné le désir de la compagnie d'avoir une présence harmonieuse dans la communauté et d'impliquer les citoyens des municipalités de Coteau-du-Lac et des Coteaux tout au long du projet de développement en formant un comité de liaison.

« Si la carrière obtient le certificat d'autorisation nécessaire à l'expansion de ses terrains actuels, je m'engage à ce qu'il n'y ait aucune intensification des activités, aucune augmentation de la production et que les normes mises en vigueur soient respectées et au-delà », a affirmé M. Meloche. « De plus, par l'entremise d'un protocole d'entente auprès des municipalités, je m'engage à ce que le site ne devienne pas un site d'enfouissement à la fin de sa vie active et à planifier sa réhabilitation pour les générations futures, en consultation avec le comité de liaison qui sera mis en place. », a dit M. Meloche.

La Compagnie Meloche inc. emploie plus de 150 employés, dont les trois-quarts résident dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Plusieurs d'entre eux habitent les municipalités de Coteau-du-Lac ou des Coteaux.

Dans les prochaines semaines, des feuillets d'information concernant le projet d'expansion des terrains actuels de l'entreprise seront envoyés à la population de Coteau-du-Lac et des Coteaux. Pour toute question relative au projet, les citoyens peuvent communiquer directement avec la Compagnie Meloche inc. en téléphonant au 514 695-3395 ou consulter le site Web de la compagnie au www.meloche-cmi.com.

Échéancier prévu

Les prochaines étapes nécessaires à la réalisation du projet seront entreprises graduellement au cours des quatre prochaines années :

2008 : Formation d'un comité de liaison et négociation d'un protocole d'entente, en collaboration avec le comité de liaison et les élus des municipalités de Coteau-du-Lac et des Coteaux

2009 : Obtention des permis nécessaires

2010 : Finalisation du plan d'exploitation et début des travaux d'aménagement du site

2011 : Début graduel d'exploitation dans les nouveaux secteurs

À propos de la Compagnie Meloche inc.

Fondée en 1948, la Compagnie Meloche inc. emploie plus de 150 employés. Elle exploite la carrière de Coteau-du-Lac depuis 1959 et y emploie une cinquantaine de personnes en haute saison. Les produits et services de l'entreprise sont largement utilisés dans le marché local de la construction d'infrastructures et de bâtiments et représentent 70 % du volume d'affaires de la Compagnie. La Compagnie Meloche inc. est fière de contribuer à la vie économique de sa région, notamment en contribuant 1 800 000 \$ en achat de biens et de services dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

– 30 –

Source : La Compagnie Meloche inc.

Informations : Melissa Maloul
Cohn & Wolfe | Montréal
Tél. : 514 845-2257, poste 228
Tél. cell. : 514 554-2487